

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 20 janvier 2006
(convocation du 9 janvier 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Janvier Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BROQUA Michel à Mme. EYSSAUTIER Odette
Mme. CARTRON Françoise à M. ROUSSET Alain
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISON Serge
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. BELIN Bernard à M. FERILLOT Michel
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DARCHE Michelle
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
Mme. CASTANET Anne à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude

Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FELTESSE Vincent
M. DUTIL Silvere à Mme. KEISER Anne-Marie
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques
M. LOTHAIRE Pierre à M. MANSENCAL Alain
M. MILLET Thierry à M. NEUVILLE Michel
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. MERCHERZ Jean
M. PONS Henri à M. JUNCA Bernard
M. QUANCARD Joël à M. REBIERE André
Mme. RAFFARD Florence à Mme. TOUTON Elisabeth
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques

LA SEANCE EST OUVERTE

Enquête fraude 2005 - Convention de prise en charge financière par la société Connex Bordeaux - Autorisations.
--

Monsieur BRANA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine, autorité organisatrice des transports, a confié à la société Connex Bordeaux l'exploitation des services publics de transports de voyageurs à l'intérieur du périmètre de transports urbains, par délibération du conseil de Communauté en date du 24 novembre 2000.

Le contrat de délégation de service public, signé pour une durée de 8 ans, à compter du 1^{er} janvier 2001, prévoit la perception d'une prime ou l'application d'une pénalité au délégataire en fonction du taux de fraude et de la fréquentation du réseau de transport déterminés chaque année.

Afin de maîtriser les conditions d'intéressement du délégataire et, conformément à l'article 7-7 de la convention « Contrôle des voyageurs », la Communauté urbaine réalise chaque année une enquête fraude sur le réseau de transports communautaire et une enquête de mobilité conformément à l'article 15.2 "Intéressement du délégataire à la fréquentation".

Concernant l'enquête fraude, les objectifs poursuivis à travers cette étude s'articulent autour de quatre axes :

- identifier le profil des voyageurs et mesurer les évolutions dans le temps,
- évaluer et suivre le taux de fraude global sur l'ensemble du réseau,
- préciser la nature de la fraude y compris la non validation des titres de transport rendue obligatoire avec la nouvelle billettique,
- déterminer un taux de fraude par ligne et comparable dans le temps dans le cadre du plan de lutte contre la fraude de la société Connex Bordeaux.

L'enquête fraude a été réalisée en novembre par la Société MMC SA, 17-19 rue Beautreillis 75004 PARIS.

Le nombre total de questionnaires nécessaires est de **4 500** pour un prix global et forfaitaire de **22 500 € HT**.

Le dernier objectif intéresse plus particulièrement l'exploitant et a nécessité le traitement de **2000** questionnaires (soit $22\,500\text{€} \div 4\,500 \times 2000 = 10\,000\text{€ HT}$) qu'il prendra à sa charge dès la demande de la CUB, sur présentation des résultats de l'enquête.

Afin de formaliser cette prise en charge financière, une convention s'avère nécessaire.

La convention correspondante est jointe en annexe à la présente délibération.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président :

- à signer la convention de prise en charge financière d'une partie de l'enquête fraude 2005 par la société Connex Bordeaux,**
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 janvier 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
1 FÉVRIER 2006**

M. PIERRE BRANA